

Dissertation la présidentialisation de l'exécutif sous la vème

Par **g94**, le **21/05/2014** à **18:35**

Bonjour, concernant le sujet de dissertation suivant:

La présidentialisation de l'exécutif sous la vème république.

Pensez vous qu'il faille évoquer la présidentialisation du régime (le président face notamment au parlement) ou bien qu'il faille seulement évoquer la présidentialisation uniquement au sein de l'exécutif (le président face au premier ministre? Peut-on évoquer les deux?)

Merci d'avance

Bonne journée

Par **Aggläë**, le **25/05/2014** à **21:39**

De Gaulle a présenté le Président de la République comme "la clé de voûte des institutions" (De Gaulle ou Debré ? J'ai un doute...)

Il s'agit donc, à mon avis du Président face aux 3 pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire.

Pour le judiciaire, je le mettrais un peu à part mais il a son rôle : le Conseil constitutionnel (sauf erreur de ma part) fait partie de l'ordre constitutionnel. De Gaulle lui donnera un rôle très particulier jusqu'à ce que Giscard prévoit autre chose en 1974.

Il me semble que le terme "régime" désigne le fonctionnement comme prévu dans la Constitution de 58. Il est question de la rationalisation du Parlement mais qui a mis en jeu toutes les institutions.